

## USAGES ET DOSES

### Traitements généraux

- Dévitalisation des broussailles sur pied : 4 L/ha ou 2 L/hL d'eau en localisé entre mars et juillet uniquement
- Dévitalisation des souches : 300 L/ha ou 30 L/hL d'eau, 1 litre de bouillie/m<sup>2</sup> de section de souche
- Désherbage des zones herbeuses : 8 L/ha entre mars et juillet uniquement

### EVADE™ est la solution sûre pour l'entretien :

- Des abords de bâtiments,
- Des haies,
- Des talus (routes, autoroutes),
- Des clôtures,
- Des sites industriels,
- Des abords de voies ferrées
- Des bords de routes,
- Des chemins...

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



- Respecter strictement le mode d'emploi du produit.
- En cas de mélange de produits avec **EVADE™**, nous contacter au préalable.
- Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.
- Rendre inutilisable l'emballage vide.
- Aussitôt après la fin des traitements nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur à l'eau claire. Pour l'élimination des eaux de rinçage, se conformer à la réglementation en vigueur.
- Pour les reliquats de produit, se conformer à la réglementation en vigueur.
- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.

## PÉRIODE D'UTILISATION

► Pour obtenir des résultats optimum, il est préférable de traiter sur végétation développée et poussante.

- Traiter sur végétation sèche.
- Traiter par temps calme (pour éviter toute dérive de produit).
- Traiter à des températures inférieures à 25°C.

JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC

• Période d'utilisation.

## MODE D'EMPLOI

- **EVADE™** s'applique avec un pulvérisateur.
- Verser directement **EVADE™** dans la cuve, partiellement remplie d'eau puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire à l'application.
- Les espèces ligneuses et semi ligneuses traitées doivent être mouillées jusqu'à la limite de ruissellement.

AMM n° 9300189 Dow AgroSciences Distribution SAS  
Classé Xn Nocif.  
R38 : irritant pour la peau.  
R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
N dangereux pour l'environnement R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 48 heures après traitement.  
Zone non traitée par rapport aux points d'eau : 5 m.

™ Marque de The DOW CHEMICAL COMPANY («DOW») ou d'une société affiliée.

Votre distributeur

**Nufarm s.a.s**  
28, boulevard Camélinat  
92230 GENNEVILLIERS  
Tél. 01 40 85 50 50  
Fax 01 47 92 25 45  
[www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



**Efficace sur broussailles et souches en respectant les graminées.**

### LES AVANTAGES :

- Efficace sur de très nombreuses espèces ligneuses et herbacées.
- Sélectif des graminées présentes.

### À SAVOIR :

**Allergie : l'ambroisie en ligne de mire**  
De nombreuses personnes présentent des réactions allergiques à cause de l'ambroisie.  
Les plus courantes sont de même nature que le rhume des foins : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme (parfois très grave chez les personnes sensibles) urticaire et eczéma.

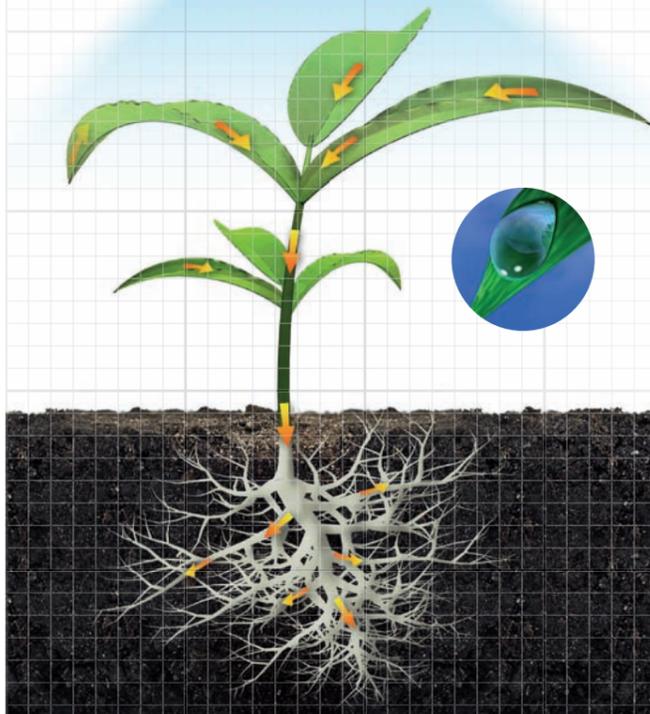
# EVADE™

## DÉBROUSSAILLANT ET DÉVITALISANT



### MODE D'ACTION

- **EVADE™** est absorbé par voie foliaire et migre en profondeur dans la plante jusqu'au système racinaire, permettant ainsi la destruction totale des espèces sensibles.
- La pénétration dans la plante se fait rapidement (30 mn environ).
- Après quelques jours les premiers symptômes apparaissent : déformation, jaunissement. La destruction intervient au bout de quelques mois pour les ligneux et autres dicotylédones herbacées et semi-ligneuses.
- En revanche, elle est beaucoup plus rapide (environ 2 à 4 semaines) pour les ronces, orties et chardons.
- La rapidité d'action dépend également de la période d'application (plus rapide au printemps qu'en automne).



**EVADE™** est conditionné en 1 litre ou 5 litres



### COMPOSITION - FORMULATION

- **EVADE™** est une association de :
  - 60 g/l de triclopyr<sup>(1)</sup> sous forme de sel,
  - 20 g/l de fluroxypyr<sup>(1)</sup> sous forme d'ester.
- La complémentarité de ces deux matières actives confère à **EVADE™** un haut niveau d'efficacité sur un très grand nombre d'espèces ligneuses ou herbacées.
- **EVADE™** se présente sous forme d'une micro-émulsion de type aqueux (ME).

### ENVIRONNEMENT

- Sa formulation spécialement adaptée (triclopyr sel) confère à **EVADE™** une grande sécurité d'emploi en limitant considérablement les risques de volatilité.
- **EVADE™** peut ainsi être appliqué à proximité de toute végétation, sans risque de phytotoxicité pour celle-ci.
- **EVADE™** étant sélectif des graminées installées, il protège les sols des risques d'érosion du fait du maintien du couvert végétal.

Ortie - *Urtica dioica*



Chardons - *Carduus ssp*



Ailanthé - *Ailanthus altissima*



Ronces - *Rubus fruticosus*



Ajonc - *Ulex europaeus*



### EFFICACITÉ

➤ **EVADE™** est efficace sur un très grand nombre d'espèces ligneuses et herbacées.

LISTE DES ESPECES			
EVADE À 4 L/HA OU 2 L/HL D'EAU			
<i>Acacia pseudoacacia</i>	Robinier	<i>Mentha ssp</i>	Menthe
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailanthé	<i>Olea ssp</i>	Oliviers
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie à feuilles d'armoise	<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane arrête-bœuf
<i>Betula ssp</i>	Bouleaux	<i>Picris ssp</i>	Picris
<i>Buddleja ssp</i>	Buddleia	<i>Populus ssp</i>	Peupliers
<i>Calluna ssp</i>	Callune	<i>Prunus avium</i>	Merisier
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	<i>Quercus ssp</i>	Chênes
<i>Carduus ssp</i>	Chardons	<i>Reynoutria ssp</i>	Renouée du Japon
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	<i>Rosa canina</i>	Eglantier
<i>Castanea sativum</i>	Chataignier commun	<i>Rosmarinus officinalis</i>	Romarin
<i>Cirsium ssp</i>	Cirses	<i>Rubia ssp</i>	Garance
<i>Cistus ssp</i>	Cistes	<i>Rubus ssp</i>	Ronces
<i>Clematis ssp</i>	Clématites	<i>Rumex ssp</i>	Patience
<i>Cornus ssp</i>	Cornouillers	<i>Salix ssp</i>	Saules
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble
<i>Cytisus ssp</i>	Genêts	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
<i>Epilobium ssp</i>	Epilobes	<i>Solanum ssp</i>	Morelles
<i>Erica ssp</i>	Bruyères	<i>Sorbus ssp</i>	Sorbier
<i>Eryngium ssp</i>	Panicauts	<i>Spatium junceum</i>	Faux-genêt
<i>Euonymus ssp</i>	Fusains	<i>Symphytum ssp</i>	Consoude
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne	<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas commun
<i>Genista ssp</i>	Genêts	<i>Thymus</i>	Thym
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	<i>Tilia ssp</i>	Tilleuls
<i>Heracleum ssp</i>	Berces	<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc
<i>Hypericum ssp</i>	Millepertuis	<i>Ulmus ssp</i>	Ormes
<i>Juglan ssp</i>	Noyers	<i>Urtica dioica</i>	Ortie
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier	<i>Viburnum ssp</i>	Viorne
<i>Ligustrum ssp</i>	Troène		
<i>Lonicera ssp</i>	Chèvrefeuille		
<i>Ligustrum ssp</i>	Troène		
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage		

